



## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2017**

### **TRAVAUX ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de base du Groupement BELTRAMELLI /RTP pour la réhabilitation de 57 installations d'assainissement non collectif subventionnée par l'Agence de l'Eau Bassin Seine Normandie.

### **TRAVAUX DIVERS**

Le Conseil Municipal décide de solliciter plusieurs subventions :

- Dans le cadre de Village de l'Yonne – Travaux Ecole et Travaux Mairie
- Dans le cadre des amendes de police – Deuxième tranche de la voie douce
- Dans le cadre de la DETR – Accessibilité du cabinet médical

### **VENTE LOGEMENT SOLEINES**

Le Conseil Municipal décide de mettre en vente le logement de Soleines

### **LOCATIONS SALLES COMMUNALES**

Voir ci-dessous

## LOCATIONS SALLES COMMUNALES

Le Conseil municipal décide de remettre à jour les tarifs des salles communales qui seront effectifs au 1<sup>er</sup> décembre 2017 :

### Pour la Salle des Joinchères

#### **Personnes domiciliées sur la commune de Venoy :**

- le week-end 350 €
- 1 journée 250 €

#### **Personnes non domiciliées sur la commune de Venoy :**

- le week-end 800 €
- 1 journée 450 €
- 1 demi-journée avec soirée 350 €
- 1 demi-journée 300 €

Sous réserve de disponibilité de la salle : non prioritaire

#### **Pour tout le monde (commune et hors commune) :**

- location petite salle 100 € en semaine

### **Pour les locations à but lucratif :**

#### **Entreprises domiciliées sur la commune de Venoy :**

- Location week-end 500 €
- 1 journée 400 €

#### **Entreprises non domiciliées sur la commune de Venoy :**

- Location week-end 1 000 €
- 1 journée 800 €

Forfait ménage 150 €

Forfait location vidéo 50 €

Forfait location sono 50 €

Une caution de 1 000 € est demandée à chaque personne

### Pour les Salles de Montallery et la Venoisienne

#### **Personnes domiciliées sur la commune de Venoy :**

- le week-end (1 ou 2 jours) 120 €
- en semaine (une journée) 80 €
- un vin d'honneur 60 €

#### **Personnes non domiciliées sur la commune de Venoy :**

- le week-end (1 ou 2 jours) 200 €
- en semaine (une journée) 120 €
- un vin d'honneur 80 €

Une caution de 200 € est demandée à chaque personne.

Les employés communaux, les employés du centre de loisirs « Les Marmousets » ainsi que les pompiers de VENOY bénéficieront d'une réduction de 50% une fois par an sur le montant de la location, sur l'une des trois salles selon leur choix.